

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 577

15 juin 2005

SOMMAIRE

Abba Taxis, S.à r.l., Esch-sur-Alzette.....	27695	nach.....	27688
ACSG (Europe), Aon Captive Services Group (Europe) S.A., Luxembourg.....	27694	GE Fanuc Automation Solutions Europe S.A., Echternach.....	27684
Advanced Capital S.A., Luxembourg.....	27690	GE Fanuc Automation Solutions Europe S.A., Echternach.....	27688
Aquamarin-Transport S.A., Grevenmacher.....	27682	Gestimma S.A., Luxembourg.....	27694
Arcipelagos Sicav, Luxembourg.....	27654	Gestion Premier Fund S.A., Luxembourg.....	27696
Bâloise Fund Invest (Lux), Sicav, Luxembourg....	27696	Globe Star Incorporation S.A., Luxembourg....	27657
Belle Finition, S.à r.l., Ehnen.....	27669	Globe Star Incorporation S.A., Luxembourg....	27658
Belle Finition, S.à r.l., Ehnen.....	27670	Headlands New Eagle Holding, S.à r.l., Luxem- bourg.....	27689
Belmilk S.A., Esch-sur-Alzette.....	27650	Hill Publishing, S.à r.l., Luxembourg.....	27691
Benelux Property, S.à r.l., Luxembourg.....	27669	Immo Tosk, S.à r.l., Bertrange.....	27653
Berlys Fashion S.A., Luxembourg.....	27679	Inter Property Finance, S.à r.l., Luxembourg....	27692
Berlys Fashion S.A., Luxembourg.....	27680	International Building Corporation S.A.H., Luxem- bourg.....	27682
Big Email Support Network S.A., Luxembourg....	27689	International Building Corporation S.A.H., Luxem- bourg.....	27683
Bijoux Dreams, S.à r.l., Strassen.....	27651	International Consolidated Investment Company S.A., Luxembourg.....	27667
Brutonhurst S.A., Luxembourg.....	27681	Investment Grade Europe S.A., Luxembourg....	27671
C.T.-A&A S.A., Luxembourg.....	27683	Jaouen Nautique S.A., Luxembourg.....	27666
Chambertan S.A., Luxembourg.....	27668	Jaouen Nautique S.A., Luxembourg.....	27666
Chemson International S.A., Luxembourg.....	27681	Jaouen Nautique S.A., Luxembourg.....	27666
Chemson International S.A., Luxembourg.....	27681	Kany, S.à r.l. Fleischbearbeitung, Remich.....	27675
Cité Gérance, S.à r.l., Luxembourg.....	27688	Kany, S.à r.l. Fleischbearbeitung, Remich.....	27675
Cockspur Holding S.A., Luxembourg.....	27668	Kany, S.à r.l. Fleischbearbeitung, Remich.....	27676
Copac S.A., Dondelange.....	27654	Kany, S.à r.l. Fleischbearbeitung, Remich.....	27676
Crown Corporate Services, S.à r.l., Luxembourg..	27689	Kany, S.à r.l. Fleischbearbeitung, Remich.....	27676
Del Monte Finance Luxembourg S.A., Luxem- bourg.....	27669	Kany, S.à r.l. Fleischbearbeitung, Remich.....	27676
EB Trading S.A., Luxembourg.....	27693	Kany, S.à r.l. Fleischbearbeitung, Remich.....	27676
Ellira S.A., Luxembourg.....	27693	Klevert International S.A., Luxembourg.....	27671
Emmerich Transporte S.A., Wecker.....	27653	Klevert International S.A., Luxembourg.....	27671
Escada Finance, S.à r.l., Luxembourg.....	27690	Klevert International S.A., Luxembourg.....	27671
Euro-Luxembourg S.A., Luxembourg.....	27692	Lemanik Sicav, Luxembourg.....	27654
Europe Building Invest S.A., Luxembourg.....	27652	Liman S.A., Luxembourg.....	27655
F.L.Tri., Fédération Luxembourgeoise de Triath- lon, A.s.b.l.....	27668	LN Holdings S.A., Luxembourg.....	27694
Financière V.P.I. S.A., Luxembourg.....	27653	Luxdema S.A., Roeser.....	27693
Finfish S.A., Luxembourg.....	27672		
Finfish S.A., Luxembourg.....	27672		
Finfish S.A., Luxembourg.....	27672		
Forster Luxembourg, GmbH, Remich.....	27652		
GE Fanuc Automation CNC Europe S.A., Echternach.....			

Madeleine II, S.à r.l., Luxembourg	27672	(Le) Roseau S.A., Luxembourg	27658
Madeleine II, S.à r.l., Luxembourg	27674	Santa Caterina S.A., Luxembourg	27684
Modigest Holding S.A., Luxembourg	27694	Seapoint, S.à r.l., Luxembourg	27654
MSEOF Madeleine I, S.à r.l., Luxembourg	27677	Siria S.A., Luxembourg	27653
MSEOF Madeleine II, S.à r.l., Luxembourg	27675	Skyscraper S.A., Grevenmacher	27680
Nouvelle Terrest S.A., Remich	27674	Sofipex S.A.H., Luxembourg	27655
Nye, S.à r.l., Luxembourg	27651	Solena S.A., Luxembourg	27692
Orion Properties N° 1, S.à r.l., Luxembourg	27654	Sorgvor A.G., Strassen	27681
Orion Properties N° 1, S.à r.l., Luxembourg	27684	SPL Acquisition, S.à r.l., Luxembourg	27686
Ostonian Enterprises S.A., Luxembourg	27655	SPL Acquisition, S.à r.l., Luxembourg	27688
Pan European Food Fund Investment Management S.A. (Holding), Luxembourg-Kirchberg	27663	Square Investments, S.à r.l., Luxembourg	27675
Pan European Food Fund Investment Management S.A. (Holding), Luxembourg-Kirchberg	27663	Sud Finance S.A., Luxembourg	27656
Pan European Food Fund Investment Management S.A. (Holding), Luxembourg-Kirchberg	27663	TMF Luxembourg S.A., Luxembourg	27690
Pan European Food Fund Investment Management S.A. (Holding), Luxembourg-Kirchberg	27663	Varano Holding S.A., Luxembourg	27655
Petroleum Service Inc. S.A., Luxembourg	27684	Visiane S.A., Luxembourg	27689
Promofi S.A., Luxembourg	27664	WB-STAM N20 Holding, S.à r.l., Luxembourg	27659
Promofi S.A., Luxembourg	27665	Welku S.A., Luxembourg	27695
Real Estates Promotion S.A., Luxembourg	27685	Welku S.A., Luxembourg	27695
Real Properties S.A., Luxembourg	27692	Wic Holding S.A., Luxembourg	27666
Riello International S.A., Luxembourg	27655	Wic Holding S.A., Luxembourg	27667
		World Beverage Company S.A., Luxembourg	27677
		World Beverage Company S.A., Luxembourg	27679
		World Business Treuhand S.A., Luxembourg	27681

BELMILK S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 82.963.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 février 2005

L'an deux mille cinq, le quinze février à 11 heures, les actionnaires se sont réunis en assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation du conseil d'administration.

La totalité des actions composant le capital social (100) est représentée et Monsieur Komodzinski Stéphane préside la séance. Il désigne comme secrétaire d'assemblée la FIDUCIAIRE CGS, représentée par son gérant Monsieur Mahmoud Derguiani. L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Yassine Boumrah.

Conformément à l'article 67-1 de la loi du 7 septembre 1987 sur les sociétés commerciales, plus de la moitié du capital social est représenté, l'assemblée peut valablement délibérer à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents.

Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée, fixé par le conseil d'administration est le suivant:

* Nomination aux fonctions d'administrateur de Monsieur Abderrahmane Riad Achour, chargé d'affaires, demeurant à 42000 Kolea (Algérie), rue de Bou-Ismaïl.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix la résolution figurant sur l'ordre du jour:

Première résolution

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide la nomination aux fonctions d'administrateur de Monsieur Abderrahmane Riad Achour.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée donne pouvoir au secrétaire, de procéder à toutes les formalités légales d'enregistrement, immatriculation et insertion.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance.

Le présent procès-verbal est composé d'une page figurant dans le Registre d'Assemblées Générales. Après lecture, il est signé par les membres du bureau.

S. Komodzinski / FIDUCIAIRE CGS / M.Y. Boumrah

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB03847. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017023.3/1549/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

NYE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 84.574.

EXTRAIT

L'associé unique de la société NYE, S.à r.l., GE CAPITAL INTERNATIONAL FINANCE (BERMUDA) LTD, une société constituée et régie par les lois des Bermudes, ayant son siège à Clarendon House 2, Church Street, Hamilton HM11, Bermuda, a décidé en date du 28 décembre 2004:

- d'accepter la démission de Marjoleine Van Oort comme gérant A de la société, décharge lui étant accordée pour l'exercice de son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NYE, S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02556. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(014033.3/2460/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

BIJOUX DREAMS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. BOUTIQUE ROSANNA, S.à r.l.).

Siège social: L-8008 Strassen, 2, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 103.716.

L'an deux mille cinq, le trente et un janvier.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

1) Madame Marharyta Sezen, sans état, épouse Due, née le 31 août 1974, à Zazerie (Minsk) BLR demeurant à L-1260 Luxembourg, 51, avenue de la Gare

2) Madame Meyers Yvette, épouse Due, gérante, née à Luxembourg, le 1^{er} août 1945, demeurant à D-55457 Wincheringen, 3, Bahnhofstrasse,

ici représentées par Monsieur Paul Diederich, comptable, demeurant à Hagen,

en vertu de procurations annexées au présent acte,

agissant en leurs qualités d'uniques associées de la société BOUTIQUE ROSANNA, S.à r.l, avec siège à Esch-sur-Alzette, (R. C. n° B 103.716), constituée suivant acte notarié du 5 octobre 2004, publié au Mémorial C n° 24 du 11 janvier 2005.

Lequel comparant ès qualités, a requis le notaire d'acter les changements suivants:

1) Modification de la raison sociale BIJOUX DREAMS, S.à r.l. et modification afférente de l'article 1^{er} des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination BIJOUX DREAMS, S.à r.l.

2) Transfert du siège social d'Esch-sur-Alzette à L-8008 Strassen, 2, route d'Arlon, avec modification de l'article 2 alinéa 1^{er} des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 2 alinéa 1^{er}. Le siège de la société est établi dans la Commune de Strassen.

3) Modification de l'objet social et de l'article 3 des statuts qui aura désormais la teneur suivante

Art. 3. La société a pour objet le commerce d'articles de bijouterie et d'horlogerie et toutes les activités annexes et connexes, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

4) Nouvelle souscription du capital social:

- Madame Yvette Meyers; préqualifiée	99 parts
- Madame Martharyta Sezen; préqualifiée	1 part
Total	100 parts

5) Gérance

Les associées acceptent la démission des anciens gérants et nomment comme nouvelle gérante technique, Madame Yvette Meyers, préqualifiée, laquelle peut engager la société par sa seule signature.

Frais

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de huit cents euros (EUR 800,-).

Dont acte, fait et passé à Steinfort, date qu'un tête.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: P. Diederich, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 février 2005, vol. 904, fol. 67, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 16 février 2005.

G. d'Huart.

(016641.3/207/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

EUROPE BUILDING INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 51.463.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03766, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour la société

Signatures

(016646.3/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

FORSTER LUXEMBURG, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5550 Remich, 2, rue du Camping.

H. R. Luxemburg B 92.705.

Ausserordentliche Generalversammlung vom 18. Januar 2005

Im Jahre zweitausendfünf, den achtzehnten Januar.

Vor dem unterzeichneten Notar Georges d'Huart, mit Amtswohnsitz zu Petingen.

Sind erschienen:

1) Herr Alfred Forster, Kaufmann, geboren in Böblingen (D), am 5. Oktober 1952, wohnhaft zu Böblingen (D), Kornbergstrasse, 10.

2) Herr Hans-Jörg Wollmann, Maurer, geboren am 17. Oktober 1961, in Trier (D), wohnhaft in D-54329 Konz, am Gillenbusch, 25.

3) Herr Frank Raach, E.A. Elektroniker, geboren am 9. April 1971, wohnhaft in D-54292 Trier, Hermeskeilerstrasse, 25,

handelnd als alleinige Gesellschafter (nach erfolgter Abtretungsurkunde vom 8. Januar 2005) der Gesellschaft FORSTER LUXEMBURG GmbH, mit Sitz in L 7256 Walferdingen, 34, rue Josy Welter, gegründet durch notarielle Urkunde vom 27. Februar 2003.

Mit dem ausdrücklichen Einverständnis des Mitgesellschafters und Geschäftsführers, Alfred Forster, welcher auf sein Vorkaufsrecht verzichtet, erklärt dieser die vorbenannte Abtretung zu genehmigen.

Obige Parteien fassen einstimmig folgende Beschlüsse:

1. Gesellschaftskapital:

Die Versammlung stellt fest, dass alle Anteile voll in bar eingezahlt und wie folgt gehalten werden:

Herr Alfred Forster 50 Anteile

Herr Hans-Jörg Wollmann 25 Anteile

Herr Frank Raach 25 Anteile

Zusammen: einhundert Anteile 100 Anteile

2. Geschäftsführer:

Herr Michel Nilles wird mit sofortiger Wirkung als Geschäftsführer abgesetzt, ohne Entlastung.

Somit wird Herr Alfred Forster als alleiniger Geschäftsführer bestätigt und kann die Gesellschaft mit alleiniger Unterschrift verpflichten.

3. Sitzverlegung

In Artikel 2 erster Satz, wird «Walferdingen» durch «Remich» ersetzt.

Der Sitz der Gesellschaft ist L-5550 Remich, 2 rue du Camping.

Abschätzung der Kosten

Die Parteien schätzen den Betrag der Kosten, für die die Gesellschaft auf Grund dieser Satzungsänderung aufzukommen hat, schätzungsweise auf 800,- EUR

Worüber Urkunde.

Aufgenommen in Petingen, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, den beurkundenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: A. Forster, H.-J. Wollmann, F. Raach, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 janvier 2005, vol. 904, fol. 56, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 17 février 2005.

G. d'Huart.

(016644.3/207/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

SIRIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 80.008.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03762, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2005.

SIRIA S.A.

Signatures

(016648.3/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

EMMERICH TRANSPORTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6868 Wecker, 5, Haerbiërg.
R. C. Luxembourg B 28.767.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04370, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour EMMERICH TRANSPORTE S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(016652.3/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

FINANCIERE V.P.I., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 44.377.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04376, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2005.

FINANCIERE V.P.I.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(016654.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

IMMO TOSK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8064 Bertrange, 57, Cité Millewée.
R. C. Luxembourg B 103.843.

En date du 2 décembre 2004, les associés ont décidé unanimement de transférer le siège de la société de L-8079 Bertrange, 117A rue de Leudelange, à L-8064 Bertrange, 57 Cité Millewée.

Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Pour IMMO TOSK, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04516. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016669.3/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

COPAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: Dondelange.
R. C. Luxembourg B 36.580.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04130, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2005.

LUCOS COMPANY SERVICES S.A.

Signature

(016655.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

LEMANIK SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 44.893.

Le bilan au 31 mai 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04879, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour LEMANIK SICAV

SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.

L'Agent Domiciliaire

Signatures

(016660.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

SEAPOINT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 22.929.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01241, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(016662.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ARCIPELAGOS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 98.520.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04876, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Luxembourg, le 17 février 2005.

Pour ARCIPELAGOS SICAV

SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.

L'Agent Domiciliaire

Signatures

(016663.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ORION PROPERTIES N° 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 72.749.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 23 février 2005, réf. LSO-BB05176, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(016701.3/267/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

OSTONIAN ENTERPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 95.451.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04927, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OSTONIAN ENTERPRISES S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(016664.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

RIELLO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 17.230.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04923, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.

Banque domiciliataire

Signatures

(016665.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

VARANO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 82.751.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01240, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(016666.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

SOFIPEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 16.834.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04924, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.

Banque domiciliataire

Signatures

(016668.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

LIMAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 26.031.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01239, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(016670.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

SUD FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 87.190.

L'an deux mille cinq, le dix janvier.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SUD FINANCE S.A., ayant son siège social à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer, R.C.S. Luxembourg section B numéro 87.190, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 avril 2002, publié au Mémorial C numéro 1083 du 16 juillet 2002, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 janvier 2004, publié au Mémorial C numéro 255 du 3 mars 2004.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jérôme Guez, licencié en droit, demeurant professionnellement à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Sabrina Di Fabio, employée privée, demeurant professionnellement à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Gilles Pignolo, employé privé, demeurant professionnellement à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui ensemble avec les procurations.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Nouvelle répartition des actions de la société.
 2. Révocation de FINANCES & TECHNOLOGIES HOLDING S.A. et ATLANTICA HOLDING de leur poste d'administrateurs de la société.
 3. Nomination de SOJEPAR S.A. et Monsieur Jérôme Guez comme nouveaux administrateurs de la société.
- B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.
- C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate qu'à la suite de cessions d'actions sous seing privé la répartition des sept mille deux cents (7.200) actions de la société est la suivante:

1. La société anonyme SOJEPAR S.A., ayant son siège social à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy, R.C.S. Luxembourg section B numéro 64.414, trois mille six cents actions.	3.600
2. Monsieur Jérôme Guez, licencié en droit, demeurant professionnellement à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy, trois mille six cents actions.	3.600
Total: sept mille deux cents actions.	<u>7.200</u>

Deuxième résolution

L'assemblée décide de révoquer FINANCES & TECHNOLOGIES HOLDING S.A. et ATLANTICA HOLDING de leur poste d'administrateurs de la société.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer comme nouveaux administrateurs de la société:

- La société anonyme SOJEPAR S.A., ayant son siège social à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy, R.C.S. Luxembourg section B numéro 64.414;
- Monsieur Jérôme Guez, licencié en droit, né à Casablanca (Maroc), le 28 mars 1951, demeurant professionnellement à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

Leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2009.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six cent vingt-cinq euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg.

Les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: J. Guez, S. Di Fabio, G. Pignolo, J. Seckler

Enregistré à Grevenmacher, le 25 janvier 2005, vol. 530, fol. 60, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 février 2005.

J. Seckler.

(016883.3/231/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

GLOBE STAR INCORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 67.439.

L'an deux mille quatre, le vingt-sept décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GLOBE STAR INCORPORATION S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié, en date du 19 novembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 111 du 23 février 1999 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié, en date du 15 mars 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 943 du 20 juin 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Michel Di Benedetto, employé privé, L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Corina Faber, employée privée, L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Dominique Moinil, employé privé, L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Conversion du capital en EUR.
2. Augmentation du capital de la société par l'incorporation des avances actionnaires pour porter ce capital à un montant de EUR 200.000,-.
3. Modification correspondante de l'article des statuts y relatif.
4. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de convertir la monnaie d'expression du capital de U.S. dollars en euros, au cours de change du 24 décembre 2004, à savoir 1 EUR=1,34810 USD. Le capital social de cent cinquante mille U.S. dollars (USD 150.000) est ainsi converti en cent onze mille deux cent soixante-sept euros soixante et onze cents (EUR 111.267,71).

L'Assemblée décide de supprimer la désignation de la valeur nominale des 150 (cent cinquante) actions existantes représentant le capital social de cent onze mille deux cent soixante-sept euros soixante-et-onze cents (EUR 111.267,71).

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de quatre-vingt-huit mille sept cent trente-deux euros vingt-neuf cents (EUR 88.732,29) pour le porter de son montant actuel converti de cent onze mille deux cent soixante-sept euros soixante et onze cents (EUR 111.267,71) à deux cent mille Euros (EUR 200.000,-) sans émission d'actions nouvelles.

Souscription et libération

L'actionnaire minoritaire renonçant pour autant que de besoin à son droit de souscription préférentiel, l'augmentation de capital est souscrite par l'actionnaire majoritaire la société DORLIN INVESTEMENT HOLDINGS LIMITED, ayant son siège à Akara Building, 24, de Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, ici représentée par Monsieur Michel Di Benedetto, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 22 décembre 2004, laquelle restera annexée aux présentes.

L'augmentation de capital est entièrement libérée par l'apport et la transformation en capital de partie d'une créance (dont le montant total s'élève à USD 974.356,39) existant à charge de la Société et au profit du souscripteur, qui déclare renoncer à sa prédite créance à concurrence du montant de quatre-vingt-huit mille sept cent trente-deux euros vingt-neuf cents (EUR 88.732,29) en libération de l'augmentation de capital.

La partie de la créance ainsi transformée en capital a fait l'objet d'un rapport de Monsieur Romain Thillens, réviseur d'entreprises, Luxembourg, établi en date du 24 décembre 2004, lequel rapport restera annexé au présentes.

Les conclusions de ce rapport sont les suivantes:

«A la suite de mes vérifications, je n'ai pas de remarque à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond à l'augmentation de capital envisagée de EUR 88.732,29»

Troisième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à deux cent mille euros (EUR 200.000,-) représenté par cent cinquante (150) actions sans désignation de valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont, au choix du propriétaire, nominatives ou au porteur.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.»

Version anglaise de l'article 5 des statuts:

«**Art. 5.** The corporate capital is fixed at two hundred thousand Euros (EUR 200.000,-) represented by one hundred and fifty (150) shares without designation of a par value.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder.

The corporation's shares may be created, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The corporation may repurchase its own shares under the conditions provided by law.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soient, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes est évalué approximativement à la somme de EUR 2.100,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Di Benedetto, C. Faber, D. Moinil, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 5 janvier 2005, vol. 430, fol. 11, case 12. – Reçu 887,32 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 3 février 2005.

H. Hellinckx.

(017048.3/242/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

GLOBE STAR INCORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 67.439.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 février 2005.

H. Hellinckx

Notaire

(017050.3/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

LE ROSEAU S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 36.722.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01226, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(016678.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

WB-STAM N20 HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 106.170.

STATUTES

In the year two thousand and four, on the twentieth of December 2004.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

The company WB-STAM II LLC, a limited liability company incorporated under Delaware law, with registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801.

Here represented by Mr Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg, by virtue of one proxy given under private seal

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

Art. 1. There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2.

2.1. The Corporation's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Corporation has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

2.2. The Corporation can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas as described above.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name WB-STAM N20 HOLDING, S.à r.l.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The Company's corporate capital is fixed at EUR 37,000.- (thirty-seven thousand euros), represented by 370 (three hundred seventy) shares of EUR 100.- (one hundred euros) each, all fully paid-up and subscribed.

The Company may redeem its own shares.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable reserves are available as regards the excess purchase price. The shareholders' decision to redeem its own shares shall be taken by unanimous vote of the shareholders representing one hundred per cent (100 %) of the share capital, in an extraordinary general meeting and will entail a reduction of the share capital by cancellation of all the redeemed shares.

Art. 7. Without prejudice to the provisions of article 6, the capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by a board of managers divided into two different types of managers, named Type A managers, and Type B managers. The managers need not to be shareholders. The managers may be revoked *ad nutum*.

In dealing with third parties, the managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the joint signature of one Manager of Type A, and of one Manager of Type B.

To the extent that only one manager is appointed, the latter shall bind the company individually.

The board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

The resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented or by circular resolution.

Board meetings will be held in Luxembourg or if necessary, can be held by means of such telephone, electronic or other communication facilities as permit all persons participating in the meeting to communicate with each other simultaneously and instantaneously.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirty first of December 2005.

Art. 16. Each year, with reference to the end of the Company's year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the manager or the board of managers,
2. These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve,
3. The decision to pay interim dividends is taken by the sole member or, as the case may be, by an extraordinary general meeting of the members.
4. The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription and payment

The 370 shares are subscribed by WB-STAM II LLC, prenamed.

The appearing party, represented as stated hereabove, declares to have fully paid the shares by contribution in cash, so that the amount of EUR 37.000,- (thirty-seven thousand euros) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately two thousand euros.

Resolutions of the sole shareholder

1) The Company will be administered by Mr Alain Lam, réviseur d'entreprises, with professional address at 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg and born on February 28, 1969 in Rose Hill (Mauritius).

2) The address of the corporation is fixed in 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt décembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

La société WB-STAM II LLC, une société à responsabilité limitée constituée sous les lois de l'état du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801

Ici représentée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), esquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2.

2.1. La société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

2.2. La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination: WB-STAM N20 HOLDING, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à EUR 37.000,- (trente-sept mille euros) représenté par 370 (trois cent soixante-dix) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

La société peut racheter ses propres parts sociales.

Toutefois, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables sont disponibles en ce qui concerne le surplus du prix d'achat. La décision des associés de racheter les parts sociales sera prise par un vote unanime des associés représentant cent pour cent du capital social, réunis en assemblée générale extraordinaire et impliquera une réduction du capital social par annulation des parts sociales rachetées.

Art. 7. Sans préjudice des prescriptions de l'article 6, le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un conseil de gérance divisé en deux catégories de gérants, à savoir des gérants de type A et des gérants de type B. Les gérants ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, les gérants ont tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la signature conjointe d'un gérant de type A et d'un gérant de type B.

Dans le cas d'un gérant unique, ce dernier engagera la société individuellement.

Le conseil de gérance peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le conseil de gérance déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés ou par résolution circulaire.

Les conseils de gérance seront tenus à Luxembourg ou si nécessaire, peuvent être tenus par moyens téléphoniques, électroniques ou autres moyens de communication qui permettent à toutes les personnes participant au conseil de communiquer entre eux simultanément et instantanément.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le trente et un décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le trente et un décembre 2005.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

1. Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance,
2. Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice,
3. L'associé unique ou l'assemblée générale extraordinaire des associés est seul(e) compétent(e) pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes.
4. Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription - Libération

Les 370 parts sociales ont été souscrites par WB-STAM II LLC, société prédésignée.

La partie comparante, représentée comme il est dit, a déclaré que toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de EUR 37.000,- (trente-sept mille euros) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ deux mille euros.

Décision de l'associé unique

1) La Société est administrée par Mr Alain Lam, réviseur d'entreprises, avec adresse professionnelle au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg et né le 28 février, 1969 à Rose Hill (Ile Maurice).

2) L'adresse de la Société est fixée au 560 A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2004, vol. 146S, fol. 38, case 4. – Reçu 370 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2005.

J. Elvinger.

(017312.3/211/255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2005.

PAN EUROPEAN FOOD FUND INVESTMENT MANAGEMENT S.A. (HOLDING),**Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1855 Luxembourg-Kirchberg, 46, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 74.013.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 février 2005, réf. LSO-BB05234, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2005.

Signature.

(016685.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

PAN EUROPEAN FOOD FUND INVESTMENT MANAGEMENT S.A. (HOLDING),**Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1855 Luxembourg-Kirchberg, 46, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 74.013.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 février 2005, réf. LSO-BB05236, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2005.

Signature.

(016683.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

PAN EUROPEAN FOOD FUND INVESTMENT MANAGEMENT S.A. (HOLDING),**Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1855 Luxembourg-Kirchberg, 46, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 74.013.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 février 2005, réf. LSO-BB05238, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2005.

Signature.

(016682.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

PAN EUROPEAN FOOD FUND INVESTMENT MANAGEMENT S.A. (HOLDING),**Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1855 Luxembourg-Kirchberg, 46, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 74.013.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 février 2005, réf. LSO-BB05239, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2005.

Signature.

(016681.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

PROMOFI, Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 63.750.

L'an deux mille quatre, le vingt décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PROMOFI, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 16 mars 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 447 du 19 juin 1998. Les statuts en ont été modifiés suivant acte notarié, en date du 8 mars 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 397 du 1^{er} juin 1999.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain Renard, employé privé, Luxembourg, 23, avenue Monterey.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Laurence Rumor, employée privée, Luxembourg, 23, avenue Monterey.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Christian François, employé privé, Luxembourg, 23, avenue Monterey.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que 1.012.992 (un million douze mille neuf cent quatre-vingt-douze) actions sont dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, les 1.012.992 (un million douze mille neuf cent quatre-vingt-douze) actions restantes ayant été rachetées par la Société et se trouvant dans le portefeuille de celle-ci, n'ont pas de droit de vote. La présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Conversion du capital social en EUR de sorte que le capital social est désormais fixé à EUR 50.222.811,36, représenté par 2.025.984 actions sans désignation de valeur nominale;

2.- Réduction du capital social de la société à concurrence de EUR 7.999.124,21 pour le ramener de son montant actuel de EUR 50.222.811,36 à EUR 42.223.687,15 par l'annulation de 322.684 actions rachetées par la société en vertu de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales. Le capital social est désormais fixé à EUR 42.223.687,15, représenté par 1.703.300 actions sans désignation de valeur nominale;

3.- Réduction du capital social de la société à concurrence de EUR 2.725.280,- pour le ramener de son montant actuel de EUR 42.223.687,15 à EUR 39.498.407,15 par réduction du pair comptable des actions existantes d'un montant de EUR 1,60 par action et remboursement subséquent de ce montant aux actionnaires et ce, sans annulation d'actions. Le capital social est désormais fixé à EUR 39.498.407,15, représenté par 1.703.300 actions sans désignation de valeur nominale;

4.- Modification de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle du délégué du conseil, soit par la signature collective de deux administrateurs.»;

5.- Ajout des termes suivants à l'article 7 des statuts: «ou par le délégué du conseil»;

6.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée constate la conversion du capital social en EUR de sorte que le capital social est désormais fixé à EUR 50.222.811,36 (cinquante millions deux cent vingt-deux mille huit cent onze euros trente-six cents), représenté par 2.025.984 (deux millions vingt-cinq mille neuf cent quatre-vingt-quatre) actions sans désignation de valeur nominale.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de réduire le capital social de la société à concurrence de EUR 7.999.124,21 (sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent vingt-quatre euros vingt et un cents) pour le ramener de son montant actuel de EUR 50.222.811,36 (cinquante millions deux cent vingt-deux mille huit cent onze euros trente-six cents) à EUR 42.223.687,15 (quarante-deux millions deux cent vingt-trois mille six cent quatre-vingt-sept euros quinze cents) par l'annulation de 322.684 (trois cent vingt-deux mille six cent quatre-vingt-quatre) actions rachetées par la Société suivant décision du Conseil d'Administration du 31 mars 2004.

Le capital social est désormais fixé à EUR 42.223.687,15 (quarante-deux millions deux cent vingt-trois mille six cent quatre-vingt-sept euros quinze cents), représenté par 1.703.300 (un million sept cent trois mille trois cents) actions sans désignation de valeur nominale.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de procéder à une deuxième réduction de capital à concurrence de EUR 2.725.280,- (deux millions sept cent vingt-cinq mille deux cent quatre-vingts euros) pour ramener le capital de son montant actuel de EUR 42.223.687,15 (quarante-deux millions deux cent vingt-trois mille six cent quatre-vingt-sept euros quinze cents) à EUR 39.498.407,15 (trente-neuf millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent sept euros quinze cents) par réduction du pair comptable des actions existantes d'un montant de EUR 1,60 (un euro soixante cents) par action et par remboursement subséquent de ce montant aux actionnaires et ce sans annulation d'actions.

Le capital social est ainsi fixé à EUR 39.498.407,15 (trente-neuf millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent sept euros et quinze cents), représenté par 1.703.300 (un million sept cent trois mille trois cents) actions sans désignation de valeur nominale.

Tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration pour procéder au remboursement aux actionnaires en tenant compte des dispositions de l'article 69 de la loi sur les sociétés commerciales.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'article 3.1 des statuts est modifié comme suit:

«**Art. 3.** 3.1. Le capital social souscrit est fixé à EUR 39.498.407,15 (trente-neuf millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent sept euros et quinze cents), représenté par 1.703.300 (un million sept cent trois mille trois cents) actions sans désignation de valeur nominale.»

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle du délégué du conseil, soit par la signature collective de deux administrateurs.»

Sixième résolution

L'Assemblée décide d'ajouter les termes suivants à l'article 7 des statuts: «ou par le délégué du conseil», qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 7.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par deux administrateurs agissant conjointement ou par le délégué du conseil.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, à raison des présentes est évalué approximativement à la somme de EUR 2.000,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire, par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Renard, L. Rumor, C. François, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 30 décembre 2004, vol. 429, fol. 99, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 janvier 2005.

H. Hellinckx.

(017112.3/242/109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

PROMOFI, Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 63.750.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 février 2005.

H. Hellinckx

Notaire

(017113.3/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

JAOUEN NAUTIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 84.200.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04839, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(016690.3/1682/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

JAOUEN NAUTIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 84.200.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04838, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(016684.3/1682/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

JAOUEN NAUTIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 84.200.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04835, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(016686.3/1682/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

JAOUEN NAUTIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 84.200.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04832, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2005.

Signature.

(016694.3/1682/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

WIC HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 63.337.

L'an deux mille quatre, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme WIC HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 14 janvier 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 380 du 26 mai 1998. Les statuts en ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé, en date du 18 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 771 du 18 septembre 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Amélie Revelant, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Isabelle Donadio, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital souscrit sont dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 11 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans l'avis de convocation, le troisième lundi du mois de mai à 10.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

2. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution unique

L'Assemblée décide changer la date de l'assemblée générale annuelle au troisième lundi du mois de mai à 10.00 heures et de modifier l'article 11 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans l'avis de convocation, le troisième lundi du mois de mai à 10.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Mestdagh, A. Revelant, I. Donadio, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 6 janvier 2005, vol. 430, fol. 13, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 février 2005.

H. Hellinckx.

(017052.3/242/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

WIC HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 63.337.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 février 2005.

H. Hellinckx

Notaire

(017054.3/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

INTERNATIONAL CONSOLIDATED INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 105.377.

A l'issue de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 31 janvier 2005, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Mme Maria-José Sánchez-Díaz, Administrateur-Délégué, Luxembourg,
- Mme Andrea Thielenhaus, Administrateur-Délégué, Luxembourg,
- INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., Administrateur-Délégué, Luxembourg.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

FIDUCIAIRE DE TREVES, S.C.

Agent Domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB00781. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016671.3/723/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

F.L.TRI., FEDERATION LUXEMBOURGEOISE DE TRIATHLON, Association sans but lucratif.

R. C. Luxembourg F 573.

Lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des membres de l'Association sans but lucratif F.L.TRI., FEDERATION LUXEMBOURGEOISE DE TRIATHLON A.s.b.l., du 27 novembre 2004, les 9 membres présents (sur 11) ont adopté à l'unanimité la modification du titre VIII, article 33 des statuts qui aura le contenu suivant:

Titre VIII. Dopage

Art. 33. La Fédération, sans préjudice des obligations résultant de son affiliation à la Fédération internationale régissant son sport, proscriit l'utilisation par les sportifs et l'administration aux sportifs de substances ou de méthodes de dopage.

En matière de lutte contre le dopage, la Fédération se soumet avec toutes ses sociétés membres et tous ses licenciés à l'autorité de l'Agence Luxembourgeoise Antidopage. Elle reconnaît à cet organisme:

- le droit d'établir les règles et principes de la lutte antidopage et de fixer les modalités et procédures suivant lesquelles cette lutte et plus particulièrement
- les contrôles antidopage sont menés, y compris les règles protectrices des droits des licenciés;
- le droit de déterminer les sanctions qu'encourent ceux qui contreviennent aux règles dont question au tiret qui précède;
- le droit de procéder aux contrôles antidopage parmi ses licenciés, notamment de fixer le programme des contrôles et de désigner les licenciés à contrôler, ainsi que de choisir le ou les établissements effectuant les examens de laboratoire;
- le droit de diriger les poursuites devant le Conseil de Discipline contre le Dopage chargé de prononcer, s'il y a lieu, les sanctions, pour autant que l'instance se déroule au Luxembourg, y compris le droit de faire appel contre un jugement de première instance.

La Fédération cède au Conseil de Discipline contre le Dopage, institué à cet effet par le C.O.S.L., le pouvoir de connaître des infractions aux règles de la lutte antidopage dont question à l'alinéa qui précède, sous réserve des attributions du Tribunal Arbitral pour le Sport du Comité Olympique International pour les sportifs et manifestations internationales qui relèvent de sa juridiction.

Toute disposition des statuts contraire aux présentes dispositions est réputée non écrite.

Pour FEDERATION LUXEMBOURGEOISE DE TRIATHLON, A.s.b.l.

F. Schiltz

Son mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04225. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(016688.2//35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

CHAMBERTAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 19.221.

GRANT THORNTON, Luxembourg a démissionné de son poste de commissaire aux comptes le 7 janvier 2005.

Pour CHAMBERTAN S.A.

SOFINEX S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04586. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016695.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

COCKSPUR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 39.867.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04374, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2005.

COCKSPUR HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(016696.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

DEL MONTE FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 81.761.

En date du 30 décembre 2004, les curateurs de la société DEL MONTE FINANCE LUXEMBOURG S.A., (la «Société») représentant la Société en application de la procédure d'insolvabilité n° 1114/03 du 19 novembre 2003 prononcée par le tribunal de Rome (Italie) ont décidé de transférer le siège social de la société au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04683. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016698.3/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

BENELUX PROPERTY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 100.768.

Extrait de la résolution prise par l'associé unique le 16 février 2005

Monsieur Charles MacGregor, promoteur immobilier, domicilié à B-1180 Bruxelles, avenue Maréchal Ney 143/3, est nommé avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Le Conseil de Gérance de la société se compose dorénavant comme suit:

M. Godfrey Abel, M. Jaap Meijer, M. Charles Stuart Hornby, M. Alan Richard Binnington, M. Charles MacGregor.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04585. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016700.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

BELLE FINITION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5418 Ehnen, 5, an den Aessen.

R. C. Luxembourg B 97.867.

L'an deux mille cinq, le quinze février.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

1) Madame Maria de Fatima Amorim Canossa, indépendante, épouse de Monsieur Fausto Artur Borges, née à Arcos De Valdevez (Portugal), le 19 mars 1966, demeurant à L-5418 Ehnen, 5, an den Aessen;

2) Monsieur Fausto Artur Borges, ouvrier, né à Guarda (Portugal) le 29 janvier 1965, demeurant à L-5418 Ehnen, 5, an den Aessen;

Les comparants ont demandé au notaire d'acter ce qui suit:

I.- Les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée BELLE FINITION, S.à r.l., ayant son siège social à L-5418 Ehnen, 5, an den Aessen, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 22 décembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 89 du 22 janvier 2004,

immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 97.867.

II.- Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-quatre euros et quatre-vingts cents (EUR 24,80) chacune.

Il résulte d'un acte de cession d'une part sociale sous seing privé daté du 20 janvier 2004, enregistré à Luxembourg - Sociétés, le 27 janvier 2004, Référence: LSO AN/06510, dont un exemplaire a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg en date du 14 février 2005, que les cinq cents (500) parts sociales appartiennent aux associés comme suit:

1) à Madame Maria de Fatima Amorim Canossa, prénommée, quatre cent quatre-vingt-dix-neuf parts sociales 499

2) à Monsieur Fausto Artur Borges, prénommé, une part sociale. 1

Total: cinq cents parts sociales 500

III.- Ensuite, les associés représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués et à l'unanimité des voix ils prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

Suite à la cession de parts sociales sous seing privé datée du 20 janvier 2004, dont il a été question ci-avant, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-quatre euros et quatre-vingts cents (EUR 24,80) chacune.

Ces parts appartiennent aux associés comme suit:

1) à Madame Maria de Fatima Amorim Canossa, indépendante, épouse de Monsieur Fausto Artur Borges, née à Arcos De Valdevez (Portugal), le 19 mars 1966, demeurant à L-5418 Ehnen, 5, an den Aessen, quatre cent quatre-vingt-dix-neuf parts sociales	499
2) à Monsieur Fausto Artur Borges, ouvrier, né à Guarda (Portugal) le 29 janvier 1965, demeurant à L-5418 Ehnen, 5, an den Aessen, une part sociale	1
Total: cinq cents parts sociales.	500

Toutes les parts sociales sont intégralement libérées.».

Deuxième résolution

Les associés décident de changer l'objet de la société et, par conséquent de modifier l'article 3 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de constructions, de plafonnage et de façades.

Elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.».

Troisième résolution

Les associés décident de révoquer avec effet immédiat Monsieur José Assuncao Pereira, maçon, né à Alvarenga/Arouca (Portugal), le 10 mai 1957, demeurant à L-1363 Howald, 22, rue du Couvent, de sa fonction de gérant technique de la société.

Décharge pure et simple de toutes choses relatives à sa fonction de gérant technique est accordée à Monsieur José Assuncao Pereira, prénommé.

Quatrième résolution

Les associés décident de nommer pour une durée indéterminée Monsieur José Alapraia, commerçant, né à Estoril (Portugal) le 29 mars 1962, demeurant à L-3314 Bergem, 10, Cité Raedelsbesch, comme nouveau gérant technique de la société.

Les associés confirment Madame Maria de Fatima Amorim Canossa, prénommée, en tant que gérante administrative de la société pour une durée indéterminée.

La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes du gérant technique et de la gérante administrative.

IV.- Le montant des frais, rémunérations et charges en raison des présentes, estimé sans nul préjudice à la somme de huit cents euros (EUR 800,-), est à charge de la société qui s'y oblige, tous les associés en étant solidairement tenus envers le notaire.

V.- Les comparants élisent domicile au siège de la société.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue d'eux connue aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le Notaire.

Signé: M. de Fatima Amorim Canossa, F.A. Borges, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, vol. 147S, fol. 7, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 22 février 2005.

T. Metzler.

(017064.3/222/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

BELLE FINITION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5418 Ehnen, 5, an den Aessen.

R. C. Luxembourg B 97.867.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 22 février 2005.

T. Metzler

Notaire

(017072.3/222/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

KLEVER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 80.695.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB03856, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour KLEVER INTERNATIONAL S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(016705.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

KLEVER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 80.695.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB03854, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour KLEVER INTERNATIONAL S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(016706.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

KLEVER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 80.695.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB03853, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour KLEVER INTERNATIONAL S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(016707.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

INVESTMENT GRADE EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 84.462.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 janvier 2005

En date du 17 janvier 2005, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler les mandats d'Administrateurs de Messieurs Harald Schüssler, Clive Mace Gilchrist, Scott Edel, Steven Andrew Blakey, Alfonso De Maqua et James Pope, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2006,

- de renouveler le mandat de DELOITTE S.A. en qualité de Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2006.

Luxembourg, le 18 janvier 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02366. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016794.3/1024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

27672

FINFISH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 55.225.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB03851, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour FINFISH S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(016708.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

FINFISH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 55.225.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB03850, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour FINFISH S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(016710.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

FINFISH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 55.225.

Le bilan de clôture de dissolution au 13 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB03848, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour FINFISH S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(016711.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

**MADELEINE II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. MSEOF MADELEINE II, S.à r.l.).**

Share capital: EUR 12,500.-.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 104.456.

In the year two thousand and five, on the eighth day of February.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

MSEOF MADELEINE I, S.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Luxembourg, having its registered office at 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under No. B 104.929;

hereby represented by M^e Frédéric Lahaye, attorney at law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in London on February 4, 2005.

The said proxy shall be attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as sole partner of MSEOF MADELEINE II, S.à r.l. has requested the undersigned notary to document the following:

The appearing party is the sole partner of MSEOF MADELEINE II, S.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) (the «Company»), incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 23 November 2004, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial»), and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under No. B 104.456.

The appearing party, represented as above mentioned, recognises that it has been fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To change the name of the Company into MADELEINE II, S.à r.l.
2. To amend the last paragraph of article 1 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolution to be adopted under item 1 of the agenda.
3. To authorise any lawyer of LINKLATERS LOESCH to accomplish any necessary formalities in relation to the Luxembourg Trade and Companies Register and the Mémorial.

And has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The single partner resolves to change the name of the Company into MADELEINE II, S.à r.l.

Second resolution

As a result of the above resolution, the single partner resolves to amend the last paragraph of article 1 of the articles of incorporation of the Company which shall be worded as follows: «The Company will exist under the name of MADELEINE II, S.à r.l.».

Third resolution

The single partner resolves to authorize any lawyer of LINKLATERS LOESCH to accomplish any necessary formalities in relation to the Luxembourg Trade and Companies Register and the Mémorial.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this deed, amount approximately to seven hundred Euro (700.- EUR).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows English, states herewith that on request of the above appearing person the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of any difference between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille cinq, le huit février.

Par-devant nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

MSEOF MADELEINE I, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B, sous le numéro B 104.929;

représentée aux fins des présentes par Maître Frédéric Lahaye, avocat, résidant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée à Londres le 4 février 2005.

Ladite procuration sera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La comparante, agissant en sa qualité d'associé unique de MSEOF MADELEINE II, S.à r.l., a demandé au notaire sous-signé de prendre acte de ce qui suit:

La comparante est l'associé unique de MSEOF MADELEINE II, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) (la «Société»), constituée par acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, le 23 novembre 2004, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 104.456.

La comparante, représentée comme mentionné ci-dessus, reconnaît être parfaitement au courant de la décision à intervenir sur la base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Changement du nom de la Société en MADELEINE II, S.à r.l.
2. Modification du dernier paragraphe de l'article 1^{er} des statuts de la Société de manière à refléter la résolution devant être adoptée sous le point 1^{er} de l'ordre du jour.
3. Autorisation à tout avocat de LINKLATERS LOESCH d'accomplir toutes les formalités nécessaires auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et du Mémorial.

Et a demandé au notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de changer le nom de la Société en MADELEINE II, S.à r.l.

27674

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution adoptée ci-dessus, l'associé unique décide de modifier le dernier paragraphe de l'article 1^{er} des statuts de la Société, qui sera dorénavant rédigé comme suit: «La Société adopte la dénomination MADELEINE II, S.à r.l.».

Troisième résolution

L'associé unique décide d'autoriser tout avocat de LINKLATERS LOESCH à accomplir toutes les formalités nécessaires auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et du Mémorial.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence de cet acte, sont estimés à sept cents euros (700,- EUR).

Dont acte fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: F. Lahaye, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, vol. 23CS, fol. 76, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2005.

G. Lecuit.

(017108.3/220/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

MADELEINE II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 104.456.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2005.

G. Lecuit

Notaire

(017109.3/220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

NOUVELLE TERREST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5540 Remich, 36, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 60.878.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juillet 2004

Cinquième résolution

L'assemblée approuve à l'unanimité la nomination au Conseil d'Administration des personnes suivantes:

- Monsieur Fernand Schmidt, employé privé, demeurant à L-5421 Erpeldange, 21A, rue de Mondorf,
- Monsieur Roland Ebsen, comptable, demeurant à L-6745 Grevenmacher, 12, Kuschegässel,
- Madame Nadine Hirrt, employée privée, demeurant à L-6670 Mertert, 26, rue Basse.

Les mandats des administrateurs expireront lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2009.

Sixième résolution

Les actionnaires approuvent à l'unanimité la nomination comme commissaire aux comptes de la société ACCOUNT DATA EUROPE S.A. ayant son siège social à L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves dont le mandat expirera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Le président

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04355. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016709.3/745/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

SQUARE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 93.432.

Extraits des décisions de l'associée unique datées du 11 janvier 2005

1. Le nombre des gérants a été augmenté de 1 à 2.

2. Monsieur Everardus F.M. Rademaker, administrateur de sociétés, né le 25 août 1946 à NL-Bussum, Pays-Bas, ayant son domicile professionnel à rue de la Forge 28, B-6970 Tenneville, Belgique, a été nommé gérant pour une durée indéterminée avec le pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

3. Le mandat de gérant pour une durée indéterminée de Monsieur Louis Cirkel, administrateur de sociétés, né le 26 septembre 1958, à NL-Utrecht, Pays-Bas, ayant son domicile professionnel à Arrestruwe, 39, NL-6218 BE Maastricht, Pays-Bas, a été confirmé; il n'a le pouvoir d'engager la société qu'ensemble avec son co-gérant, Monsieur Rademaker, pré-qualifié.

Luxembourg, le 17 février 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour *SQUARE INVESTMENTS, S.à r.l.*

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04610. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016712.3/528/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

MSEOF MADELEINE II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 104.456.

Extrait de la résolution prise par l'associé unique en date du 14 décembre 2004

L'associé unique a décidé d'accepter les démissions de Freddy Brausch et Jan-Dries Mulder de leurs postes d'administrateurs de la société et a décidé de les remplacer par Mark Ashley Burton et Fardan Hassan Ibrahim Hassan Al Fardan.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour l'associé unique

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04441. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016714.3/267/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

KANY, S.à r.l. FLEISCHBEARBEITUNG, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5532 Remich, 9, rue Enz.

R. C. Luxembourg B 81.585.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 23 février 2005, réf. LSO-BB05308, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 23 février 2005.

Signature.

(017129.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

KANY, S.à r.l. FLEISCHBEARBEITUNG, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5532 Remich, 9, rue Enz.

R. C. Luxembourg B 81.585.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 23 février 2005, réf. LSO-BB05310, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 23 février 2005.

Signature.

(017131.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

KANY, S.à r.l. FLEISCHBEARBEITUNG, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5532 Remich, 9, rue Enz.

R. C. Luxembourg B 81.585.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 23 février 2005, réf. LSO-BB05311, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 23 février 2005.

Signature.

(017132.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

KANY, S.à r.l. FLEISCHBEARBEITUNG, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5532 Remich, 9, rue Enz.

R. C. Luxembourg B 81.585.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 février 2005, réf. LSO-BB05313, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 23 février 2005.

Signature.

(017133.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

KANY, S.à r.l. FLEISCHBEARBEITUNG, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5532 Remich, 9, rue Enz.

R. C. Luxembourg B 81.585.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 février 2005, réf. LSO-BB05314, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 23 février 2005.

Signature.

(017134.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

KANY, S.à r.l. FLEISCHBEARBEITUNG, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5532 Remich, 9, rue Enz.

R. C. Luxembourg B 81.585.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 février 2005, réf. LSO-BB05315, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 23 février 2005.

Signature.

(017135.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

KANY, S.à r.l. FLEISCHBEARBEITUNG, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5532 Remich, 9, rue Enz.

R. C. Luxembourg B 81.585.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 février 2005, réf. LSO-BB05317, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 23 février 2005.

Signature.

(017136.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

KANY, S.à r.l. FLEISCHBEARBEITUNG, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5532 Remich, 9, rue Enz.

R. C. Luxembourg B 81.585.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 février 2005, réf. LSO-BB05318, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 23 février 2005.

Signature.

(017137.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

MSEOF MADELEINE I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 104.929.

Extrait de la résolution prise par l'associé unique en date du 14 décembre 2004

L'associé unique a décidé d'accepter les démissions de Freddy Brausch et Jan-Dries Mulder de leurs postes d'administrateurs de la société et a décidé de les remplacer par Mark Ashley Burton et Fardan Hassan Ibrahim Hassan Al Fardan.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour l'associé unique

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04402. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016715.3/267/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

WORLD BEVERAGE COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R. C. Luxembourg B 104.714.

L'an deux mille quatre, le seize décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de WORLD BEVERAGE COMPANY S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social au 2, rue Joseph Hackin à L-1746 Luxembourg, et en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (la Société). La Société a été constituée le 6 décembre 2004 en vertu d'un acte de Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Olivier Wuidar, Avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg (le Président). Le Président désigne Madame Nina Togouna, Avocat, demeurant à Luxembourg, comme secrétaire de l'Assemblée (le Secrétaire). L'Assemblée choisit Monsieur Bernard Beerens, Avocat, demeurant à Luxembourg, comme scrutateur de l'Assemblée (le Scrutateur). Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur sont désignés collectivement ci-après comme le Bureau.

Les actionnaires de la Société représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée aux présentes après avoir été signée par les mandataires des actionnaires et les membres du Bureau.

Les procurations des actionnaires représentés à la présente Assemblée, après avoir été signées ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentaire resteront également annexées au présent acte pour être enregistrés ensemble avec celui-ci.

Le Bureau étant ainsi constitué, le Président prie le notaire d'acter que:

I. il résulte de la liste de présence que 3.100 (trois mille cent) actions représentant l'intégralité du capital social sous-crit de la Société d'un montant de EUR 31.000 (trente et un mille euros) d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune, sont présentes ou représentées à l'Assemblée, qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour. Les actionnaires présents ou représentés déclarent avoir été dûment convoqués à l'Assemblée et avoir été dûment informés de l'ordre du jour au préalable;

II. l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Réduction de la valeur nominale des actions de la Société de leur valeur nominale actuelle de EUR 10 (dix euros) à EUR 1,24 (un euro vingt-quatre cents) et augmentation corrélative du nombre d'actions de la Société de 3.100 (trois mille cent) actions à 25.000 (vingt-cinq mille) afin de maintenir le capital social de la Société à EUR 31.000 (trente et un mille euros).

2. Modification subséquente de l'article 3 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter les modifications adoptées sous le point 1 ci-dessus.

3. Modification du registre des actions de la Société afin d'y intégrer les changements mentionnés ci-dessus et pouvoir et autorité à tout administrateur de la Société de procéder, au nom de la Société, à l'enregistrement des changements susmentionnés dans le registre des actions de la Société.

4. Divers.

III. après délibération, l'Assemblée a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de réduire la valeur nominale des actions de la Société de leur valeur nominale actuelle de EUR 10 (dix euros) à EUR 1,24 (un euro vingt-quatre cents) et d'augmenter corrélativement le nombre d'actions de la Société de 3.100 (trois mille cent) actions à 25.000 (vingt-cinq mille) afin de maintenir le capital social de la Société à EUR 31.000 (trente et un mille euros).

Seconde résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 3 des Statuts afin de refléter la résolution ci-dessus, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par vingt-cinq mille (25.000) actions d'une valeur nominale de 1,24 (un euro vingt-quatre cents) chacune, entièrement libérées.

La société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous les conditions prévues par la loi.»

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des actions de la Société afin d'y intégrer les changements mentionnés ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout administrateur de la Société, au nom de la Société, de procéder à l'enregistrement des changements susmentionnés dans le registre des actions de la Société.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte a été établi en français, suivi d'une version anglaise. A la requête des mêmes comparants, et en cas de divergences entre les versions française et anglaise, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite aux comparants, lesdits comparants ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and four, on the sixteenth day of December.

Before Maître Henri Hellinckx, Notary, residing in Mersch, Grand-Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of WORLD BEVERAGE COMPANY S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) having its registered office at 2, rue Joseph Hackin in L-1746 Luxembourg and being in the process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register (the Company). The Company has been incorporated on 6 December 2004 pursuant to a deed of M^E Alphonse Lentz, Notary Public residing in Remich, Grand-Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

The Meeting is chaired by Mr. Oliver Wuidar, Avocat, professionally residing in Luxembourg (the Chairman). The Chairman appoints Mrs. Nina Togouna, Avocat, residing in Luxembourg, as secretary of the Meeting (the Secretary). The Meeting elects Mr. Bernard Beerens, Avocat, residing in Luxembourg as scrutineer of the Meeting (the Scrutineer). The Chairman, the Secretary and the Scrutineer are collectively referred to hereafter as the Bureau.

The shareholders of the Company represented at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list which will remain attached to the present minutes after having been signed by the representatives of the shareholders and the members of the Bureau.

The proxies from the shareholders represented at the present Meeting, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall also remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman requests the notary to record that:

I. it appears from the attendance list that 3,100 (three thousand one hundred) shares of the Company representing the entire subscribed share capital of the Company amounting to EUR 31,000 (thirty-one thousand Euro), having a nominal value of EUR 10 (ten Euro) each, are present or duly represented at the Meeting, which is thus regularly constituted and can validly deliberate on all the points on the agenda. The shareholders present or represented declare that they have had due notice of, and have been duly informed of the agenda prior to, the Meeting;

II. the agenda of the Meeting is as follows:

1. Reduction of the par value of the shares of the Company from their current par value of EUR 10 (ten Euro) to EUR 1.24 (one point twenty-four Euro) and correlative increase of the number of shares of the Company from 3,100 (three thousand one hundred) shares to 25,000 (twenty-five thousand) in order to maintain the share capital of the Company at EUR 31,000 (thirty-one thousand Euro).

2. Subsequent amendment of article 3 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the changes adopted under item 1.

3. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any director of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration of the above changes in the share register of the Company.

4. Miscellaneous.

III. after deliberation, the Meeting passed, by a unanimous vote, the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to reduce the par value of the shares of the Company from their current par value of EUR 10 (ten Euro) to EUR 1.24 (one point twenty-four Euro) and to correlatively increase the number of shares of the Company from 3,100 (three thousand one hundred) shares to 25,000 (twenty-five thousand) so that the share capital of the Company is maintained at EUR 31,000 (thirty-one thousand Euro).

Second resolution

The Meeting resolves to amend article 3 of the Articles in order to reflect the above resolution so that it reads henceforth as follows:

«**Art. 3.** The subscribed capital is set at thirty-one thousand Euro (EUR 31,000) consisting of twenty-five thousand (25,000) shares with a par value of one point twenty-four Euro (EUR 1.24) each, entirely paid in.

The corporation may, to the extent and under terms permitted by law redeem its own shares.»

Third resolution

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and to empower and authorise any director of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration of the above changes in the share register of the Company.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in French, followed by an English version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the French and the English text, the French version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the appearing parties, they signed together with us, the notary, the present original deed.

Signé: O. Wuidar, N. Togouna, B. Beerens, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 23 décembre 2004, vol. 429, fol. 89, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 13 janvier 2005.

H. Hellinckx.

(017114.3/242/125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

WORLD BEVERAGE COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R. C. Luxembourg B 104.714.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 18 février 2005.

H. Hellinckx

Notaire

(017116.3/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

BERLYS FASHION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 59.873.

L'an deux mille quatre, le vingt-sept décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BERLYS FASHION S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 24 juin 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 550 du 7 octobre 1997. Les statuts en ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé du 7 avril 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 548 du 1^{er} août 2000.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Michel Di Benedetto, employé privé, L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Corina Faber, employée privée, L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Dominique Moinil, employé privé, L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Changement de la clôture de l'exercice social du 30 novembre au 31 décembre (décider que l'exercice en cours se terminera le 31 décembre 2004).

2. Modification de l'article 14 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de changer la clôture de l'exercice social du 30 novembre au 31 décembre, de sorte que l'exercice social commencera désormais le premier janvier et se terminera le trente et un décembre de chaque année.

L'exercice en cours ayant commencé le premier décembre 2003 se terminera le 31 décembre 2004.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 14 des statuts est modifié comme suit:

«**Art. 14.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Di Benedetto, C. Faber, D. Moinil, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 5 janvier 2005, vol. 430, fol. 12, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 février 2005.

H. Hellinckx.

(017118.3/242/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

BERLYS FASHION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 59.873.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 février 2005.

H. Hellinckx

Notaire

(017119.3/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

SKYSCRAPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 53.666.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 août 2004**Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de manière unanime la révocation de Monsieur Jean-Claude Kirsch en tant qu'administrateur de la société. Décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

Cinquième résolution

Les actionnaires décident unanimement la révocation de la société FIDUCIAIRE SOCODIT S.A. en tant que commissaire aux comptes de la société. Décharge lui est donnée pour l'exercice de ce mandat.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de manière unanime la nomination de la société ACCOUNT DATA EUROPE S.A. au poste du commissaire aux comptes dont le mandat expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels de l'année 2006.

Septième résolution

Les actionnaires approuvent unanimement la nomination de Monsieur Roland Ebsen en tant qu'administrateur-délégué pour la gestion journalière avec pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Pour extrait conforme

Signature

Le président

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04363. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016722.3/745/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

27681

SORGVOR A.G., Aktiengesellschaft.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 95.632.

MONTBRUN FIDUCIAIRE S.à r.l., (BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE) ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes en date du 24 janvier 2005.

Luxembourg, le 7 février 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04239. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016716.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

**WORLD BUSINESS TREUHAND S.A., Société Anonyme,
(anc. SAFETY PAY TREUHAND LUXEMBOURG S.A.).**

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 82.190.

MONTBRUN FIDUCIAIRE S.à r.l., (BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE) ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes en date du 24 janvier 2005.

Luxembourg, le 7 février 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04241. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016717.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

BRUTONHURST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 74.398.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB03916, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2005.

Signature.

(016719.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

CHEMSON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 76.615.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03645, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2005.

Signature.

(016721.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

CHEMSON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 76.615.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 14 février 2005

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 septembre 2004:

- Monsieur Nikolaus Zens, administrateur de sociétés, demeurant à 161A, route d'Hermance, 1245 Collonge Genève (Suisse), président.

- Monsieur Auguste Betschart, administrateur de sociétés, demeurant à 19, chemin du Chamoliet, 1226 Thônex, Genève (Suisse);

- Monsieur Christophe Borer, administrateur de sociétés, demeurant au 5, rue Gautier, 1201 Genève (Suisse).

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 septembre 2004:

- KPMG AUDIT, S.à r.l., 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, ref. LSO-BB03649 – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016720.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

AQUAMARIN-TRANSPORT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Grevenmacher.

H. R. Luxemburg B 58.927.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom 5. Mai 2003

Punkt 5 der Tagesordnung:

Die Versammlung beschließt einstimmig die Wiederwahl folgender Verwaltungsratsmitglieder:

- Herr Helmut Lippert, Schiffskapitän, wohnhaft in L-6758 Grevenmacher, 8, rue Victor Prost;

- Frau Bernadette Lippert Schuh, Kauffrau, wohnhaft in L-6758 Grevenmacher, 8, rue Victor Prost.

Die Versammlung beschließt einstimmig die Abwahl von folgendem Verwaltungsratsmitglied:

- Die Versammlung beschließt einstimmig die Abwahl der Gesellschaft PRIMO INTERNATIONAL S.A. mit Sitz in Panama, Panama City von ihrem Posten als Verwaltungsratsmitglied. Ihr wird Entlastung für ihre Tätigkeit als Verwaltungsratsmitglied erteilt.

Die Verwaltung beschließt einstimmig die Neuwahl von folgendem Verwaltungsratsmitglied:

- Herr Norbert Ebsen, Buchhalter, wohnhaft in L-6720 Grevenmacher, 7, rue de l'Eglise.

Zum delegierten Verwaltungsratsmitglied wird Herr Helmut Lippert ernannt. Er kann durch seine alleinige Unterschrift die Gesellschaft wirksam vertreten.

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder enden mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2009.

Punkt 6 der Tagesordnung:

Die Versammlung beschließt einstimmig die Abwahl der Gesellschaft FIDUCIAIRE SOCODIT S.A. mit Sitz in L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves von ihrem Posten als Aufsichtskommissar. Ihr wird Entlastung für ihre Tätigkeit als Aufsichtskommissar erteilt.

Die Versammlung ernennt einstimmig die Gesellschaft ACCOUNT DATA EUROPE S.A., mit Sitz in L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves zum Aufsichtskommissar.

Das Mandat des Aufsichtskommissars endet mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2009.

Für gleichlautenden Auszug

Unterschrift

Der Vorsitzende

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04365. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016723.3/745/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

INTERNATIONAL BUILDING CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 13.105.

L'an deux mille cinq, le onze février.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding INTERNATIONAL BUILDING CORPORATION S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 13.105,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Clervaux, en date du 16 juillet 1975, publié au Mémorial C numéro 192 du 13 octobre 1975,

dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Ram-brouch, en date du 21 janvier 1977, publié au Mémorial C numéro 44 du 23 février 1977 et aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 23 mai 1996, publié au Mémorial C 419 du 28 août 1996.

La séance est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Madame Sofia Afonso-da Chao Conde, employée privée, demeurant à Differdange.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Sophie Henryon, employée privée, demeurant à Her-serange (France).

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Claudia Rouckert, employée privée, demeurant à Ro-dange.

Madame la Présidente expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les quatre mille (4.000) actions, représentant l'intégralité du capital sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en consé-

quence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Madame la Présidente signale que chaque action avait une valeur nominale de mille francs (1.000) et que le capital était de quatre millions de francs (4.000.000), représenté par quatre mille actions (4.000),

que ce capital a été converti en quatre-vingt-dix-neuf mille cent cinquante-sept euros et quarante-et-un cents (EUR 99.157,41), représenté par quatre mille (4.000) actions, sans désignation de valeur nominale, ainsi qu'il appert d'une assemblée générale ordinaire tenue sous seing privé en date du 28 juin 2000, dont un extrait a été publié au Mémorial C numéro 845 du 17 novembre 2000.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Prolongation de la durée de vie de la société en durée illimitée.

Modification de l'article 3 des statuts y afférent.

2. Divers.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de prolonger la durée de vie de la société en durée illimitée de sorte que le cinquième alinéa de l'article trois (3) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

Art. 3. cinquième alinéa. La société a une durée illimitée.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Madame la Présidente lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, elles ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Conde, S. Henryon, C. Rouckert, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 février 2005, vol. 904, fol. 85, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 21 février 2005.

F. Kessler.

(017155.3/219/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

INTERNATIONAL BUILDING CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 13.105.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 11 février 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 21 février 2005.

F. Kessler

Notaire

(017156.3/219/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

C.T.-A&A S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 74.654.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 14 janvier 2005 que:

1. Démission du liquidateur Me François Kremer.

2. A été appelé aux fonctions de liquidateur:

- Me Juerg Wyler, avocat, et ayant son domicile professionnel au 1^{er}, Stadthausquai, CH-8022 Zurich.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03674. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016753.3/751/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ORION PROPERTIES N° 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 72.749.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 23 février 2005, réf. LSO-BB05178, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(016724.3/267/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

PETROLEUM SERVICE INC. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 36.704.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 novembre 2004 que:

- STATTFORD UNITED CORP., ayant son siège social à Panama (République de Panama), a été nommée Administrateur en remplacement de Monsieur E. Brancatisano, Administrateur démissionnaire.

- PBC TECHNOLOGIES S.A., ayant son siège social à Panama (République de Panama), a été nommée Administrateur en remplacement de Monsieur B. Steimen, Administrateur démissionnaire.

- Monsieur B. Peyer, Licencié HEC, demeurant à Zurich (Suisse) a été nommé Administrateur-délégué.

Leurs mandats prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires statuant sur les comptes au 30 juin 2000.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 28 janvier 2005 que:

- Monsieur Bernard C. Peyer, Licencié HEC, demeurant à Zurich (Suisse).

- STATTFORD UNITED CORP., ayant son siège social à Panama (République de Panama).

- PBC TECHNOLOGIES S.A., ayant son siège social à Panama (République de Panama).

Ont été réélus Administrateurs pour une période d'un an, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires statuant sur les comptes annuels au 30 juin 2001.

- Monsieur Rodolphe Gerbes, Licencié en Sciences Commerciales et Financières, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Est réélu Commissaire aux Comptes pour la même période.

Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02420. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016726.3/802/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

GE FANUC AUTOMATION SOLUTIONS EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6468 Echternach, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 105.114.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 22 février 2005.

H. Hellinckx.

(016750.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

SANTA CATERINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté .

R. C. Luxembourg B 68.283.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04575, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2005.

Signature.

(016757.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

REAL ESTATES PROMOTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 41.094.

L'an deux mille quatre, le trente décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme REAL ESTATES PROMOTION S.A., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, R.C.S. Luxembourg section B numéro 41.094, constituée suivant acte reçu le 14 juillet 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 558 du 30 novembre 1992, page 26745.

L'assemblée est présidée par Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Alexia Uhl, juriste, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Vania Baravini, employée privée, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les deux mille cinq cents (2.500) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Changement de l'exercice social du 31 décembre au dernier jour du mois de février et pour la première fois en 2005.

2. Modification de l'article 27 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

English version

«**Art. 27.** The Company's financial year runs from the first of March to the last day of February every year »

French version

«**Art. 27.** L'année sociale commence le premier mars et finit le dernier jour du mois de février de chaque année»

3. Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du dernier vendredi d'avril à 15.00 heures au dernier vendredi d'août à 15.00 heures et pour la première fois en 2005.

4. Modification de l'article 21 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

English version

«**Art. 21.** The General meeting will be held in Luxembourg on the last Friday of the month of August at 3.00 p.m.»

French version

«**Art. 21.** L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, le dernier vendredi du mois d'août à 15.00 heures.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer l'exercice social du 31 décembre au dernier jour du mois de février et pour la première fois en 2005 et de modifier en conséquence l'article 27 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

English version

«**Art. 27.** The Company's financial year runs from the first of March to the last day of February every year»

French version

«**Art. 27.** L'année sociale commence le premier mars et finit le dernier jour du mois de février de chaque année»

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du dernier vendredi d'avril à 15.00 heures au dernier vendredi d'août à 15.00 heures et pour la première fois en 2005 et de modifier en conséquence l'article 21 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

English version

«**Art. 21.** The General meeting will be held in Luxembourg on the last Friday of the month of August at 3.00 p.m.»

French version

«**Art. 21.** L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, le dernier vendredi du mois d'août à 15.00 heures»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Seil, A. Uhl, V. Baravini, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, vol. 23CS, fol. 43, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

J. Elvinger.

(018639.3/211/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

SPL ACQUISITION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 103.974.

In the year two thousand five, on the thirty-first of January.

Before Us Maître Alphonse Lentz, notary residing at Remich (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

SPL WorldGroup HOLDINGS, LLC, a Delaware limited liability company, with its registered office at National Corporate Research Ltd., 615, South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901 (USA), registered at the Delaware Secretary Estate under the number SRV 040851617-3886846 File,

hereby represented by Mrs Lieve De Mets, private employee, with professional address in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, by virtue of a proxy given under private seal on January 24th, 2005.

The prenamed proxy given, signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party has requested the undersigned notary to enact the following:

SPL WorldGroup HOLDINGS LLC., is the sole shareholder of SPL ACQUISITION, S.à r.l., an unipersonal limited liability corporation with registered office in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, incorporated by deed of the undersigned notary dated October 20th, 2004, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, registered in the registre de commerce et des sociétés under the number B 103.974.

The capital of the company is fixed at eight hundred eighty-three thousand United States Dollar (883,000.- USD) represented by eight hundred eighty-three (883) shares, with a nominal value of one thousand United States Dollar (1,000.- USD) each, entirely paid in.

The sole shareholder takes the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to amend articles 8.1 and 9.4 of the articles of incorporation, which shall henceforth have the following wording:

«**Art. 8.1.** The Company is managed by one or several managers. In case of plurality of managers, the managers are designed as A class manager and B class manager.»

«**Art. 9.4.** In case of plurality of managers, the Company will be validly committed towards third parties by the joint signature of a class A and a class B manager.»

Second resolution

The sole shareholder accept the resignation of Mr Andrew Osler and Ian Schapiro as managers of the corporation and grant full discharge to them for the performance of their mandate.

Third resolution

The sole shareholder confirm the following five (5) persons mandate as managers of the corporation for an unlimited duration:

Class A Managers:

- Mr Richard V. Zolezzi, Senior Vice President, Administration and General Counsel SPL WorldGroup, born in San Francisco (California) USA, on December 27th, 1956, with professional address at 525, Market Street, 33rd Floor, San Francisco, (California 94 105) USA.

- Mr Scott Van Orden, Vice President Finance and Treasury SPL WorldGroup, born in Granger (Utah) USA, on June 12th, 1965, with professional address at 525, Market Street, 33rd Floor, San Francisco, (California 94 105) USA.

Class B Managers:

- Mr Gilles Jacquet, private employee, born in B-St. Mard, on February 7th 1964, with professional address in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

- Mr Jean-Marie Di Cino, private employee, born in L-Dudelange on May 19th 1959, with professional address in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

- Mrs Nathalie Mager, private employee, born in F-Longwy, on May 2nd 1966, with professional address in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

Fourth resolution

The sole shareholder confirm that the company will be bound by the joint signature of a manager of category A and a manager of category B, with the exception that it may be bound by the joint signature of two managers for any transactions not exceeding a value of 5,000.- USD.

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing person, the appearing person signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française

L'an deux mille cinq, le trente et un janvier.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

SPL WorldGroup HOLDINGS, LLC, une société formée sous le droit du Delaware sous la forme d'une «limited liability company», avec siège social au National Corporate Research Ltd., 615, South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901 (USA), inscrite au Delaware Secretary Estate sous le numéro SRV 040851617-3886846 File,

ici représentée par Madame Lieve De Mets, employée privée, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 24 janvier 2005.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'associée unique, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

SPL WorldGroup HOLDINGS LLC. est la seule associée de la société à responsabilité limitée unipersonnelle SPL ACQUISITION S.à r.l., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant le 20 octobre 2004, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro 103.974.

Le capital social de la société est fixé à huit cent quatre-vingt-trois mille Dollars des Etats-Unis (883.000,- USD) représenté par huit cent quatre-vingt-trois (883) parts sociales d'une valeur nominale de mille Dollars des Etats-Unis (1.000,- USD), entièrement libérées.

L'associée unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de changer les articles 8 paragraphe 1 et 9 paragraphe 4 des statuts pour leur conférer la teneur suivante:

«**Art. 8.1.** La société sera gérée par un ou plusieurs gérants. Dans le cas de pluralité de gérants, les gérants sont composés de deux groupes désignés gérants de catégorie A et gérants de catégorie B.»

«**Art. 9.4.** En cas de pluralité de gérants, la Société sera valablement engagée envers les tiers par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.»

Deuxième résolution

L'associée unique accepte la démission de Messieurs Andrew Osler et Ian Schapiro de leurs qualités de gérants de la société et leur accorde entière décharge pour l'exercice de leurs mandats.

Troisième résolution

L'associée unique confirme les cinq (5) personnes suivantes dans leurs qualités de gérants de la société pour une durée illimitée:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Richard V. Zolezzi, Senior Vice President, Administration and General Counsel SPL WorldGroup, né le 27 décembre 1956 à San Francisco (Californie) USA, demeurant professionnellement au 525, Market Street, 33rd Floor, San Francisco (Californie 94105) USA.

- Monsieur Scott Van Orden, Vice President Finance and Treasury SPL WorldGroup, né le 12 juin 1965 à Granger (Utah) USA, demeurant professionnellement au 525, Market Street, 33rd Floor, San Francisco (Californie 94105) USA.

Gérants de catégorie B:

- Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, né à B-St. Mard, le 7 février 1964, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

- Monsieur Jean-Marie Di Cino, employé privé, né à L-Dudelange, le 19 mai 1959, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

- Madame Nathalie Mager, employée privée, née à F-Longwy, le 2 mai 1966, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

Quatrième résolution

L'associée unique confirme que la société sera liée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B, sauf pour transactions ne dépassant pas une valeur de 5,000.- USD, ou la signature conjointe de deux gérants est requise.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: L. De Mets, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 1^{er} février 2005, vol. 468, fol. 74, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 17 février 2005.

A. Lentz.

(017538.3/221/123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2005.

SPL ACQUISITION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 103.974.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 17 février 2005.

A. Lentz.

(017539.3/221/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2005.

GE FANUC AUTOMATION SOLUTIONS EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6468 Echternach, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 105.114.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 22 février 2005.

H. Hellinckx.

(016754.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

GE FANUC AUTOMATION CNC EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6468 Echternach, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 105.115.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 22 février 2005.

H. Hellinckx.

(016758.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

CITE GERANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 97, rue de Strasbourg.

R. C. Luxembourg B 22.435.

Constituée suivant acte reçu par Maître Frank, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 janvier 1985, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 51 du 20 février 1985

Modifiée pour la dernière fois suivant acte reçu par le même notaire, publié au Mémorial Recueil Spécial C n° 1318 du 11 septembre 2002

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée des associés tenue à Luxembourg le 31 janvier 2005 que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix conformément à la loi du 10 décembre 1998:

Monsieur Marc Knauf, demeurant professionnellement 97, rue de Strasbourg à L-2561 Luxembourg démissionne de sa fonction de gérant avec effet au 31 janvier 2005 à minuit.

Madame Mariette Knauf-Langsam, demeurant professionnellement 97, rue de Strasbourg à L-2561 Luxembourg est nommée gérant avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour CITE GERANCE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04419. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016804.3/622/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

BIG EMAIL SUPPORT NETWORK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 80.386.

Extrait des résolutions adoptées par le gérant de la société en date du 21 février 2005

«Est confirmé le transfert du siège social de 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg au 25A boulevard Royal, L-2449 Luxembourg à partir du 25 février 2005».

Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Secrétaire du conseil d'administration

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04714. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016759.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

CROWN CORPORATE SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.027.

Extrait des résolutions adoptées par le gérant de la société en date du 21 février 2005

«Est confirmé le transfert du siège social de 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg à partir du 25 février 2005.»

Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour extrait conforme

P. van der Westhuizen

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04709. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016761.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

HEADLANDS NEW EAGLE HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 104.211.

Il résulte des résolutions écrites du 16 février 2005, prises par l'associé unique de la Société, que Monsieur Michael Alan Coke, né le 17 mars 1968 en Californie, Etats-Unis d'Amérique, demeurant Pier 1, Bay 1, San Francisco, Californie, Etats-Unis d'Amérique, a été nommé nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour la société

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Un gérant

P. Kotoula / S. Mellinger

Administrateur / Fondée de pouvoirs

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04929. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016762.3/805/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

VISIANE S.A., Société Anonyme (liquidée).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 21.637.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04476, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2005.

Signature

Le Liquidateur

(016763.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

27690

ESCADA FINANCE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 92.116.

Extrait des résolutions adoptées par le gérant de la société en date du 21 février 2005

«Est confirmé le transfert du siège social de 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg à partir du 25 février 2005.»

Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour extrait conforme
WEST MANAGEMENT LIMITED
Gérant

P. van der Westhuizen

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04710. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016764.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

TMF LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 55.728.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 1^{er} février 2005, que l'assemblée a décidé à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- L'assemblée accepte la démission au 31 janvier 2005 de Madame F. Marie Brisdet, née le 10 décembre 1975 à Chalon-sur-Saône (France), ayant son adresse privée aux Pays-Bas, 27, Jan Haringstraat, NL-1056 XJ Amsterdam et la remercie de ses loyaux services dans le passé.

A l'unanimité, l'assemblée décide de lui conférer décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat d'administrateur à la date du 31 janvier 2005. En remplacement de l'administrateur démissionnaire, l'assemblée décide de nommer à compter du 1^{er} février 2005, en tant qu'administrateur de la société, Monsieur Johannes Hendrik Willem van Koeverden Brouwer, comptable, né le 30 novembre 1974 à Amsterdam (Pays-Bas), ayant sa résidence professionnelle à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2005 statuant sur les comptes 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour la société
P. Kotoula
Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04928. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016765.3/805/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ADVANCED CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 76.867.

L'an deux mille cinq, le vingt-quatre janvier.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société ADVANCED CAPITAL S.A., une société anonyme, constituée suivant acte notarié du 26 juin 2000, publié au Mémorial C de 2000, page 41618, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous la section B numéro 76.867 et ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg (la «Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu, suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 22 décembre 2004, en voie de formalisation.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Frédérique Mignon, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Patricia Rubeo-Lisa, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Pierre Verlaine, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

1) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Dissolution anticipée de la Société.

2. Nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
3. Décharge aux membres du conseil d'administration et au commissaire aux comptes.

II) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, actuellement fixé à neuf cent quatre-vingt-six mille six cent soixante-dix euros (986.670,- EUR) représenté par trois cent quarante-six mille deux cents (346.200) actions, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

III) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de procéder à la dissolution de la Société ADVANCED CAPITAL S.A. et de prononcer sa mise en liquidation avec effet à ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaires des Actionnaires décide de nommer comme seul liquidateur de la Société: la société FIDALUX S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg (R.C. Luxembourg, section B numéro 41.178).

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées;
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise;
- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société;
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Quatrième résolution

L'assemblée générale accorde pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de Société actuellement en fonction pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: F. Mignon, P. Rubeo-Lisa, J.-P. Verlaine, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 janvier 2005, vol. 891, fol. 40, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 21 février 2005.

J.-J. Wagner.

(017179.3/239/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

HILL PUBLISHING, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 105.191.

Extrait des résolutions adoptées par le gérant de la société en date du 21 février 2005

«Est confirmé le transfert du siège social de 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg à partir du 25 février 2005.»

Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour extrait conforme
SOUTH MANAGEMENT LIMITED

Gérant

P. van der Westhuizen

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04712. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016766.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

INTER PROPERTY FINANCE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 97.116.

Extrait des résolutions adoptées par le gérant de la société en date du 21 février 2005

«Est confirmé le transfert du siège social de 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg à partir du 25 février 2005.»

Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour extrait conforme

CROWN CORPORATE SERVICES

Agent domiciliataire

P. van der Westhuizen

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04717. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016769.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

REAL PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 65.092.

Extrait des résolutions adoptées par le gérant de la société en date du 21 février 2005

«Est confirmé le transfert du siège social de 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg à partir du 25 février 2005.»

Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Secrétaire du conseil d'administration

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04716. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016772.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

SOLENA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 79.592.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04473, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2005.

Pour le Conseil d'Administration

G. Schneider / M. Schaeffer

Administrateur / Administrateur

(016775.3/535/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

EURO-LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 38.972.

Extrait des décisions prises par voie de résolution circulaire par le Conseil d'Administration

En date du 7 janvier 2005, le Conseil d'Administration a décidé:

- de coopter Madame Julia Helen Martin comme membre du Conseil d'Administration en date du 31 décembre 2004, en remplacement de Monsieur David Hugson, démissionnaire à cette même date.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2005.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02355. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016791.3/1024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ELLIRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 32.847.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04470, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(016778.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

EB TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 57.512.

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 19 janvier 2005

Extrait des délibérations du conseil d'administration du 19 janvier 2005:

Les administrateurs de la société ont pris note de la démission de Madame Valérie Buss comme administrateur-délégué laquelle restera néanmoins administrateur. Ils ont ensuite délibéré et décidé à l'unanimité:

que la société est désormais valablement engagée par

a. la signature individuelle de l'administrateur-délégué Monsieur Edouard Buss

ou bien par

b. la signature de deux administrateurs, dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué Monsieur Edouard Buss.

Ces décisions seront entérinées lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2005.

Pour extrait sincère et conforme

EB TRADING S.A.

E. Buss

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB04035. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016779.3/664/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

LUXDEMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3206 Roeser.
R. C. Luxembourg B 67.181.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 mai 2003

L'assemblée générale extraordinaire révoque:

Monsieur François David

demeurant à Luxembourg, 104, rue du Kiem

comme commissaire aux comptes à partir de l'exercice social 2003 et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

L'assemblée générale nomme un nouveau commissaire aux comptes à partir de l'exercice social 2003:

Monsieur René Cillien

commissaire aux comptes

demeurant à L-6925 Flaxweiler, 19, rue Gehschelt.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Etabli à Roeser, le 9 mai 2003.

Pour extrait conforme

Pour LUXDEMA S.A.

FIDUCIAIRE REISERBANN S.C.

E. Devillers / R. Maquet

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02742. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(016790.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

27694

MODIGEST HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
H. R. Luxembourg B 70.150.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2003, eingetragen in Luxembourg, am 21. Februar 2005, ref. LSO-BB04464, wurde am 23. Februar 2005 beim Handelsregister Luxembourg hinterlegt.

Zur Veröffentlichung im Luxemburger Amtsblatt.

Luxembourg, den 18. Februar 2005.

Für den Verwaltungsrat

Unterschriften

(016780.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

**ACSG (EUROPE), AON CAPTIVE SERVICES GROUP (EUROPE), Société Anonyme.
(anc. SINSER (EUROPE) S.A.)**

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 29.161.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 18 février 2005.

J.-J. Wagner.

(016781.3/239/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

LN HOLDINGS S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 93.810.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 18 février 2005 que:

- FAcTS SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 22, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, est nommée commissaire à la liquidation.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04843. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016788.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

GESTIMMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 65.034.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social
à Luxembourg, le 14 février 2005*

- Décision est prise de ratifier la délibération du Conseil d'Administration du 23 mars 2004 de coopter Madame Schaeffer Martine, maître en droit, avec adresse professionnelle au 12, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg, comme nouvel administrateur à la place de Madame Gillardin Martine et décharge pleine et entière est donné à ce dernier administrateur sortant pour l'exercice de son mandat jusqu'au 23 mars 2004.

- Monsieur De Bernardi Angelo, Monsieur Schaeffer Nicolas et Madame Schaeffer Martine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Bedoni Zeno-Filippo est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour GESTIMMA S.A.

N. Schaeffer / A. De Bernardi

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04399. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016811.3/545/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

WELKU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 70.697.

Le bilan au 31 décembre 2002 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04342, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(016795.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

WELKU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 70.697.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 11 février 2005 que:

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes étant arrivés à échéance,

- Maître Charles Duro, avocat, demeurant à Luxembourg, et Maître Lydie Lorang, avocat, demeurant à Luxembourg, ont été reconduits aux fonctions d'administrateur de la société,

- Maître Marianne Goebel, avocat, demeurant à Luxembourg, a été élue aux fonctions d'administrateur de la société, en remplacement de Maître Philippe Morales,

- la FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A., établie et ayant son siège social au 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg, a été reconduite aux fonctions de commissaire aux comptes de la société.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04343. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016793.3/317/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ABBA TAXIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 123, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 97.829.

L'an deux mille cinq, le 1^{er} février.

Les associés de la société à responsabilité limitée ABBA TAXIS, S.à r.l., ont tenu une assemblée générale extraordinaire:

Ordre du jour

- cessions de parts sociales
- démission d'un associé
- nomination de trois associés
- signatures

Tous les associés sont présents de façon que l'intégralité du capital est représentée par:

Monsieur Porzio Girolamo demeurant 14, Cité Berens, L-3612 Kayl	125 parts sociales
Monsieur Staltari Antonio demeurant 186, rue de Luxembourg, L-4222 Esch-sur-Alzette	125 parts sociales
	250 parts sociales

Monsieur Staltari Antonio, précité cède 125 parts sociales réparties de la façon suivante à:

Monsieur Berretta Mario domicilié 8-10, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-4070 Esch-sur-Alzette	63 parts
Monsieur Sardu Antonio domicilié 134, boulevard J.-F. Kennedy, L-4171 Esch-sur-Alzette	62 parts

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Staltari Antonio, précité et lui donne décharge.

Sont nommés associés de la société ABBA, S.à r.l.: Monsieur Berretta Mario domicilié 8-10, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-4070 Esch-sur-Alzette, Monsieur Sardu Antonio, 134, boulevard J.-F. Kennedy, L-4171 Esch-sur-Alzette et Monsieur Porzio Girolamo domicilié 14, Cité Berens, L-3612 Kayl.

Monsieur Porzio Girolamo remplit la fonction de gérant unique de la société ABBA, S.à r.l.

La société est valablement engagée par la seule signature du gérant unique: Monsieur Porzio Girolamo.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole la séance est levée à 16.00 heures.

Fait à Esch-sur-Alzette, le 1^{er} février 2005.

A. Staltari / G. Porzio / A. Sardu / M. Berretta.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03782. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016782.3/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

BÂLOISE FUND INVEST (LUX), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 80.382.

—
Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 18 novembre 2004

En date du 18 novembre 2004, le Conseil d'Administration a décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Mark Lambrechts en date du 18 novembre 2004, en tant qu'Administrateur,
- de coopter Monsieur Henk Janssen en date du 18 novembre 2004, en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Mark Lambrechts, démissionnaire.

Luxembourg, le 8 février 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02353. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016789.3/1024/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

GESTION PREMIER FUND, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 49.164.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 janvier 2005

En date du 28 janvier 2005, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reconduire les mandats de M. Miguel Moreno Cayetano, de M. Guillermo Santos Aramburo et de M. Vicente Moreno Trias en qualité d'Administrateurs pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2006,
- de reconduire le mandat de DELOITTE S.A., en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2006.

Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02362. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016798.3/1024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.
